

# FONDS D'AIDE À LA PROMOTION ET AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA MRC DES APPALACHES



## GUIDE DE PRÉSENTATION DE PROJETS – 2018

Tourisme région de Thetford encourage le développement et la promotion de l'offre touristique du territoire de la MRC des Appalaches en supportant financièrement des projets qui s'inscrivent dans les orientations de la *Planification stratégique en tourisme 2017-2021*. Les critères d'évaluation du *Fonds d'aide à la promotion et au développement du tourisme* sont détaillés dans le présent guide. Il est important d'en tenir compte pour remplir adéquatement le *Formulaire de présentation de projet – 2018*.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le projet sera évalué selon le degré de concordance du projet et du requérant envers le positionnement touristique dont s'est doté la MRC des Appalaches. Ce positionnement contient les éléments suivants :

- La région de Thetford est une zone de plein air et d'adrénaline.
- Le territoire de la région de Thetford est spectaculaire avec ses tatouages miniers, ses lacs et ses montagnes
- On vit dans la région de Thetford une diversité d'expériences innovantes.
- La région de Thetford constitue un détour privilégié pour un court séjour.
- La région de Thetford est connue pour ses séjours de détente ou d'aventures intenses.

Le projet sera également évalué selon l'atteinte des objectifs suivants :

- Développer un produit touristique innovant.
- Organiser l'offre touristique par pôle.
- Augmenter le nombre de nuitées sur le territoire de la MRC des Appalaches.
- Favoriser une expérience positive pour la clientèle (améliorer le service-client).
- Augmenter la présence de la région de Thetford et de l'intervenant touristique sur les plateformes numériques.
- Rehausser la qualité des outils de communication et de promotion.

Le projet devra démontrer qu'il permettra d'accroître les performances touristiques du requérant. Les indicateurs suivants devront être démontrés :

- Ciblage de marché
- Achalandage ou visibilité envisagé

Le requérant devra démontrer que l'aide financière est indispensable à la réalisation du projet.

Finalement, le formulaire de présentation de projet devra inclure un budget équilibré, un échéancier réaliste, une équipe de réalisation pertinente ainsi que l'appui d'organisations autres.

### ORGANISATIONS ADMISSIBLES

Toute entreprise ou organisation, avec une activité économique organisée, de toute forme juridique, dont les activités s'exercent sur le territoire de la MRC des Appalaches.

## RESTRICTIONS

Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles au Fonds :

- Les dépenses d'opération liées au fonctionnement de l'organisme.
- Les frais annuels/récurrents.
- Les dépenses en prix ou en bourses.
- Les dépenses effectuées avant le dépôt de la demande, à moins d'entente particulière avec Tourisme région de Thetford.
- Le financement d'une dette ou le remboursement d'emprunts à venir par l'organisme demandeur.

## NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière sera accordée sous forme de contribution non remboursable. L'aide financière ne peut dépasser 50 % du coût des dépenses admissibles pour un maximum de 1 000 \$ par projet. Le montant octroyé exclut les taxes.

## CHEMINEMENT DES PROJETS

Le requérant doit remplir le formulaire de demande d'aide financière et le faire parvenir à Tourisme région de Thetford par courriel, par la poste ou en personne. Notez que le premier projet déposé est le premier analysé.

L'analyse des dossiers déposés est faite par Tourisme région de Thetford. Les projets retenus seront recommandés au comité stratégique en développement et en promotion du tourisme de la MRC des Appalaches qui rendra une décision finale pour chaque projet. Le comité n'est pas tenu de soutenir tous les projets admissibles présentés, ni d'allouer les montants demandés.

Le promoteur qui reçoit une aide financière accepte que Tourisme région de Thetford diffuse les informations relatives à la nature du projet présenté et au montant de l'aide octroyée. Par ailleurs, le promoteur s'engage à mentionner le soutien obtenu du *Fonds d'aide à la promotion et au développement du tourisme* par l'ajout du logo de Tourisme région de Thetford sur tout outil publicitaire.

Le requérant dont le projet est autorisé devra accepter de se soumettre aux exigences suivantes afin de recevoir sa subvention :

- Signer une lettre d'entente stipulant le montant octroyé et les exigences relatives à l'obtention de la contribution.
- Fournir les preuves de paiement des services ou des produits visés par le présent projet.
- Fournir le visuel de la publicité ou de l'outil de promotionnel réalisé (le logo de Tourisme Région de Thetford devra être visible).
- Toutes autres exigences qui pourraient être demandées par le comité.

Tourisme région de Thetford versera l'aide financière si toutes les conditions, modalités et exigences sont respectées. Il se réserve le droit de refuser le soutien financier s'il juge le projet non conforme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

### **Tourisme Région de Thetford**

Geneviève Clavet Roy, conseillère en communication

2600, boulevard Frontenac Ouest

Thetford Mines (Québec) G6H 2C6

418 423-3333 | 1-877-335-7141

conseil@regionthetford.com